

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS927

présenté par
M. Monnet et M. Dharréville

ARTICLE 14

À la fin de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« fixé à 16 milliards d'euros »

le mot :

« nul ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement nous proposons de réaffecter à l'assurance maladie les dépenses engagées pendant la pandémie et indûment affectées à la dette sociale.